ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Accès aux équipements de jeu en milieu carcéral

Question écrite n° 14893

Texte de la question

M. Nicolas Sansu appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'accès aux équipements de jeu dans le milieu carcéral. Si le milieu carcéral français fait et a fait l'objet de nombreuses études et discussions dans l'hémicycle, le sujet de l'accès aux divertissements ainsi qu'aux jeux pour les détenus et leur famille en visite, est quant à lui peu abordé. Les maisons d'arrêt et infrastructures pénitentiaires en France développent progressivement les enjeux d'accès à la culture et à de meilleures conditions, favorisant la réinsertion professionnelle et sociale des détenus. Cependant, l'absence d'équipements et matériels de jeu dans ces structures est une problématique récurrente. Dans cette optique, l'offre doit être étendue et repensée. Les services et entreprises proposant la location de jouets répondent à ces critères et seraient tout à fait adaptés aux enjeux écologiques actuels. Le développement récent de ce type de projet, dans un objectif d'éco-responsabilité et de flexibilité, gagnerait à être élargi afin de proposer aux structures carcérales des offres adaptées aux besoins. C'est pourquoi il attire son attention sur l'accès aux équipements de jeu pour les détenus et leur famille en visite. Il souhaiterait connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : M. Nicolas Sansu
Circonscription : Cher (2e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14893
Rubrique : Lieux de privation de liberté
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 février 2024, page 759
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)